2007-03233/



# Communiqués archivés de BAnQ

## Le site Internet de la BNQ en tête de file des sites québécois accessibles aux personnes handicapées

**Montréal, le 25 septembre 2003** - La Bibliothèque nationale du Québec est heureuse d'annoncer que son site Internet est maintenant accessible à toutes les personnes qui ont des limitations fonctionnelles. En effet, selon une enquête de Statistiques Canada menée en 1991, on estime qu'un million de personnes au Québec, soit 14 % de la population, vit une incapacité qui limite l'accomplissement de ses activités. La BNQ s'est donc conformée à la priorité 1 établie par la WAI (Web Accessibility Initiative), un groupe de travail international qui fournit les lignes directrices et les techniques pour la conformité aux objectifs de l'accessibilité.

Pour atteindre cette priorité 1, l'équipe de la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications de la BNQ a dû aplanir les obstacles majeurs qui limitent la consultation d'un site par les personnes atteintes d'une déficience visuelle, motrice ou autre. Ainsi, toutes les images significatives du site offrent maintenant un équivalent textuel qu'un logiciel approprié peut traduire en synthèse vocale ou en braille; on peut naviguer sur le site sans avoir recours à une souris; tous les caractères du site peuvent être grossis selon les besoins de l'utilisateur en respectant les effets de mise en page. Par ailleurs, la BNQ s'est conformée à de nombreuses autres règles préétablies qui facilitent de façon significative la navigation sur son site.

Pour la soutenir dans sa démarche, la BNQ a eu recours au Comité d'adaptation de la main d'oeuvre pour personnes handicapés (CAMO). Établi en 1993, le CAMO met en oeuvre des stratégies et des outils d'intervention pour favoriser l'accès au marché du travail québécois et assurer le maintien en emploi des personnes handicapées. Il regroupe de nombreux partenaires du marché du travail et du milieu des personnes handicapées qui sont parties prenantes à ses décisions et à ses actions.

Le représentant du CAMO, monsieur Jean-Marie D'Amour, a dispensé à l'équipe de la BNQ la formation nécessaire à l'atteinte des objectifs recherchés, suggéré les corrections appropriées et assuré la vérification externe du site. Selon ce dernier, « le travail effectué par la BNQ est impressionnant et exemplaire, compte tenu des ressources disponibles qui avaient également d'autres tâches à accomplir, du temps de réalisation (18 mois) et de l'ampleur du site qui contient près de 30 000 pages. Cette démarche accomplie avec succès démontre une conscience sociale élevée de la part de l'institution et une très grande préoccupation de l'ensemble des clientèles ».

Aujourd'hui, le site de la BNQ se place en tête de file des sites Internet québécois accessibles aux personnes handicapées, soit un site où la majorité des groupes qui ont été ciblés peuvent naviguer sans problème. Dans les prochains mois, la BNQ mettra en place les moyens pour se conformer aux normes internationales les plus pointues de la WAI. Les précisions sur la démarche entreprise par la BNQ et sur les règles auxquelles elle s'est conformée sont disponibles sur la page d'accueil de son site Internet à la rubrique « accessibilité ».

Retour à la liste des communiqués courants